Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_204-DE

DCM DU 9 JUILLET 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.204*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **9 juillet** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 3 juillet 2026 - Date d'affichage : 13 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

23 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Ronan SALAÜN, Sébastien SIMONOT, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Claire BRIDEL, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Awena KERLOC'H, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

6 excusés : Messieurs Jacques BELLONCLE, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, et Mesdames Chantal FRANCANNET, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE.

6 pouvoirs : Messieurs Jacques BELLONCLE (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Patrice RUBERTI (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), et Mesdames Chantal FRANCANNET (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN DUFFÉE), Anne BOUCARD (qui a donné pouvoir à Gwénaël DUMONT) et Ingrid BIRÉE (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H).

Secrétaire de séance : Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_204-DE

SOUTIEN AUX TERRITOIRES SINISTRES DU VENEZUELA

Madame Anne-Laure OULED-SGHAÏER, 1ère adjointe en charge des Solidarités, Ressources humaines, Égalité femmes-hommes, Gens du Voyage, informe l'assemblée que le 24 juin dernier, le Venezuela a été frappé par deux violents séismes de magnitude 7,2 et 7,5 survenues à quelques secondes d'intervalle. Les secousses, qui continuent ont provoqué des destructions massives, particulièrement dans l'Etat de la Guaira et dans la région de Caracas, où de nombreux bâtiments d'habitation, équipements publics et infrastructures essentielles se sont effondrés. Les autorités ont décrété l'état d'urgence et la communauté internationale s'est mobilisée pour soutenir les opérations de secours.

Les premières évaluations font état d'une catastrophe humanitaire d'une ampleur exceptionnelle.

Le bilan provisoire s'élève à plus de 1 450 décès, plus de 3 000 blessés et plusieurs milliers de personnes demeurent portée disparues ou sans nouvelles. Des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de quitter leur domicile, tandis que de nombreuses infrastructures publiques – établissements de santé, écoles, réseaux d'eau, d'électricité et de transport – ont subi d'importants dommages, compliquant considérablement les opérations de secours et l'accès aux services essentiels.

Plus de 2 000 secouristes internationaux sont désormais déployés aux côtés des autorités vénézuéliennes afin de rechercher les survivants, répondre aux besoins immédiats des populations et préparer les premières opérations de réhabilitation.

Face à cette catastrophe, Cités Unies France a ouvert un fonds de solidarité à destination des territoires vénézuéliens sinistrés. Ce fonds permettra aux collectivités territoriales françaises de participer à une réponse collective, concertée et efficace afin d'accompagner les territoires touchés dans les phases de réhabilitation et de reconstruction, en complément de l'aide humanitaire d'urgence mise en œuvre par les autorités vénézuéliennes et les organisations internationales.

Au titre de la solidarité, la ville de Liffré a depuis de nombreuses années apporté son soutien à de telles catastrophes par le versement d'une subvention exceptionnelle.

Il est proposé au Conseil municipal de voter le versement d'une telle subvention pour venir en aide aux territoires sinistrés du Venezuela via Cités Unies France.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour venir en aide aux territoires sinistrés du Venezuela via Cités Unies France,
- AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ

MAIRIE DE LIFFRE
Ille-et-Vilaine

Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr